

Fermeture des déchetteries le 15 août



Les déchetteries de Villefranche-de-Lauragais (22, Chemin de la Camave) et de Montgeard (Route de Calmont) seront exceptionnellement fermées au public le samedi 15 août 2026.

À partir du mardi 18 août, vous pourrez retrouver nos horaires habituels, à savoir **les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.**

Déchets acceptés :

Gravats – Déchets verts – Cartons – Mobilier – Bois – Métaux – Tout venant – DEEE (Déchets d' Équipements Électriques Électroniques) – DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) – Batteries – Huile alimentaire – Huile de vidange - Piles – DASRI (Déchets D' Activité de Soins à Risques Infectieux) – Textile – Cartouche d'encre – Lampes et néons – Radios – Capsules - Pneus

Déchets interdits :

Ordures ménagères – Terre - Médicaments – Produits radioactifs – Amiante – Bouteilles de gaz – Extincteurs – Explosifs, fumigènes, armes, munitions – Panneaux solaires – Déchets d'activité de soins professionnels – Cadavres d'animaux

Règlement :

- Accès aux particuliers des 31 communes sous présentation du justificatif de domicile.
- Les professionnels sont limités à la ferraille et aux cartons.
- L'apport de déchets, en particulier les gravats, est limité à 2m³/foyer/semaine.
- Les animaux sont interdits.



- Les véhicules de +3,5t ou d'une longueur supérieure à 8m sont interdits.
- **Les camions plateaux sont interdits.**